

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 03639
Numéro SIREN : 884 911 116
Nom ou dénomination : NOMADIA Group.

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 3596

NOMADIA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 10.571.802€
Siège social : 40, rue Eugène Dupuis, 94000 Créteil
884 911 116 RCS Créteil
(Ci-après la « **Société** »)

DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 11 JANVIER 2024

LA SOUSSIGNEE :

Nereus BidCo, une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 3, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification unique 953 876 141, agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après, « **Nereus BidCo** » ou l' « **Associé Unique** »),

après avoir rappelé que, conformément aux stipulations de l'article 16.1.1 des statuts actuels de la Société, la consultation de l'associé unique peut résulter d'un acte sous seing privé,

après avoir eu connaissance :

- des statuts actuels de la Société (les « **Statuts** ») ;
- la lettre de démission de ses fonctions de Président de la Société remise par la société Nereus BidCo, représentée par Monsieur Fabien Bréget ; et
- la lettre d'acceptation des fonctions de Président de la Société remise par Nereus TopCo, représentée par Monsieur Fabien Bréget ;

après avoir rappelé à titre liminaire ce qui suit :

- A. Nereus BidCo, en qualité d'acquéreur (*Purchaser*), et, *inter alia*, DNMI Sellers, NG Sellers, Manco Sellers (tels que ces termes sont définis dans le Contrat de Cession), en qualité de vendeurs, et Fabien Bréget en qualité de manager, ont conclu un contrat de cession (*sale and purchase agreement*) sous conditions suspensives en date du 19 avril 2023 (ci-après le « **Contrat de Cession** ») relatif à l'acquisition, directe et indirecte, par voies de cession et d'apport, de l'intégralité du capital social et des droits de vote des sociétés (i) Nomadia Group (884 911 116 RCS Créteil), (ii) Nomadia Invest (908 464 340 RCS Paris), et (iii) DNM Investissement (884 875 956 RCS Paris) (ci-après la « **Transaction** ») ;
- B. Pour faire suite à la Transaction, il est prévu de modifier la gouvernance de la Société à travers notamment son changement de Président. Il est ainsi envisagé l'Associé Unique démissionne de ses fonctions de président de la Société et qu'elle soit remplacée par la société Nereus TopCo, une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 3, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification unique 953 661 816 (ci-après, « **Nereus TopCo** »),

reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance des documents et informations visés par la loi et les stipulations de l'article 18 des Statuts à l'effet de statuer, par voie de décisions de l'Associé Unique, sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des conditions dans lesquelles les décisions sont prises ;
2. Constatation de la démission de Nereus BidCo de ses fonctions de président de la Société – Nomination de Nereus TopCo en qualité de président de la Société ; et
3. Pouvoirs pour formalités.

ONT PRIS, PAR LE PRESENT ACTE SOUS SEING PRIVE, LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Approbation des conditions dans lesquelles les décisions sont prises

L'Associé Unique **décide**, en tant que de besoin, d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises (par acte sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité) et déclare avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à son information, préalablement à l'adoption des décisions qui suivent et renoncer à se prévaloir de l'absence de tout délai de convocation ou de tout droit de communication préalable.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission de la société Nereus BidCo de ses fonctions de président de la Société – Nomination de Nereus TopCo en qualité de président de la Société

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre qui lui a été remise ce jour par la société Nereus BidCo, représentée par son président Nereus TopCo, elle-même représentée par son président Monsieur Fabien Bréget aux termes de laquelle celle-ci l'a informé de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président de la Société avec effet immédiat à compter de la constatation par l'Associé Unique de sa décision de démissionner :

prend acte de la démission de Nereus BidCo, représentée par son président Nereus TopCo, elle-même représentée par son président Nereus TopCo, elle-même représentée par son président Monsieur Fabien Bréget, de ses fonctions de président de la Société, avec effet immédiat à l'issue de l'adoption de la présente décision ;

décide de nommer, avec effet immédiat à l'issue des présentes décisions, Nereus TopCo en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée en remplacement de Nereus BidCo ;

il est rappelé en tant que de besoin que les fonctions de Nereus TopCo en qualité de Président de la Société s'exerceront dans les limites prévues par les Statuts de la Société en Annexe 1 des présentes ; et

constate que Nereus TopCo, représentée par son président, a d'ores et déjà accepté les fonctions de Président de la Société et déclaré n'être frappée d'aucune mesure pouvant lui interdire d'exercer lesdites fonctions dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte sous seing privé à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

[Signatures en pages suivantes]



Nereus BidCo

Représentée par Nereus TopCo, elle-même
représentée par Fabien Bréget
Titre : Président

Annexe 1
Statuts